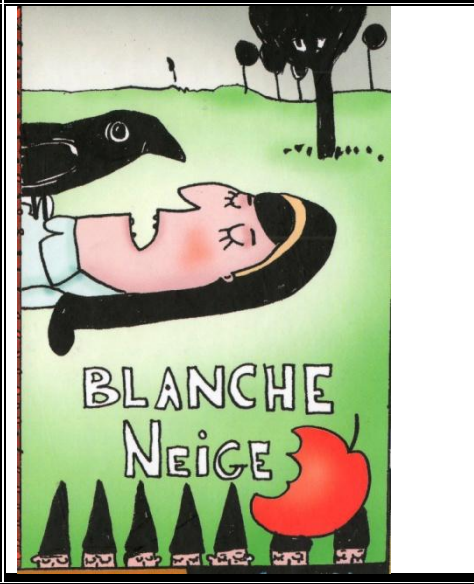
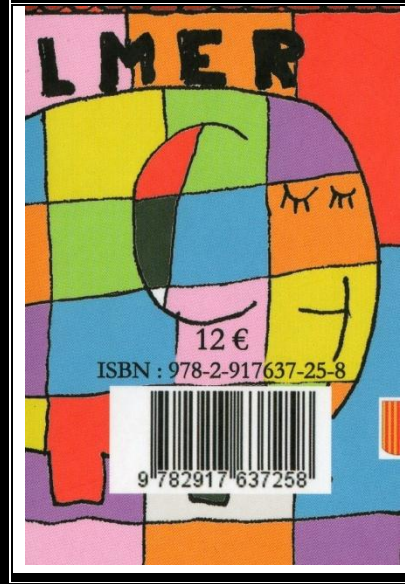
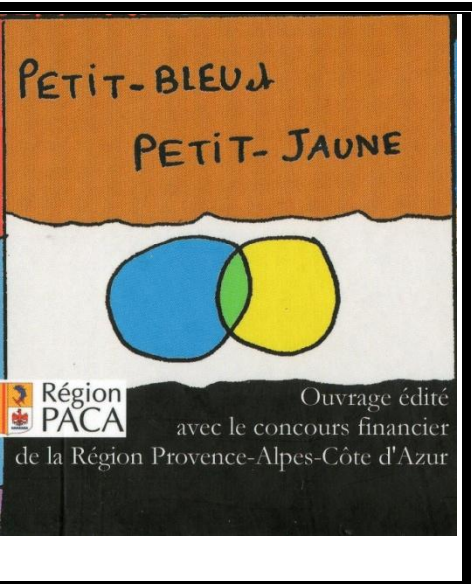
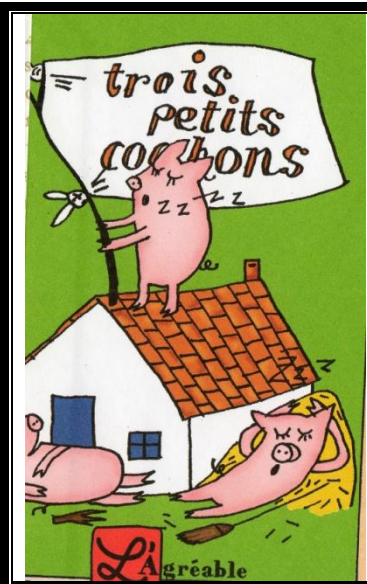


Amende forfaitaire rééducatrice : 1 gage
 Auteur des faits : lecteur
 Faits imputés : Entrée par effraction dans un
 livre alors que les histoires dormaient, que
 c'était pas à l'heure et que le livre était fermé.
 Règlement : Faire un dessin et l'envoyer à
 l'adresse suivante : SIPHR
 (Syndicat International
 des Personnages d'Histoires Rigolotes)
 27, boulevard Falaise 13016 Marseille.

Amende forfaitaire rééducatrice : 1 gage
 Auteur des faits : lecteur
 Faits imputés : Entrée par effraction dans un
 livre alors que les histoires dormaient, que
 c'était pas à l'heure et que le livre était fermé.
 Règlement : Faire un dessin et l'envoyer à
 l'adresse suivante : SIPHR
 (Syndicat International
 des Personnages d'Histoires Rigolotes)
 27, boulevard Falaise 13016 Marseille.

Amende forfaitaire rééducatrice : 1 gage
 Auteur des faits : lecteur
 Faits imputés : Entrée par effraction dans un
 livre alors que les histoires dormaient, que
 c'était pas à l'heure et que le livre était fermé.
 Règlement : Faire un dessin et l'envoyer à
 l'adresse suivante : SIPHR
 (Syndicat International
 des Personnages d'Histoires Rigolotes)
 27, boulevard Falaise 13016 Marseille.

Amende forfaitaire rééducatrice : 1 gage
 Auteur des faits : lecteur
 Faits imputés : Entrée par effraction dans un
 livre alors que les histoires dormaient, que
 c'était pas à l'heure et que le livre était fermé.
 Règlement : Faire un dessin et l'envoyer à
 l'adresse suivante : SIPHR
 (Syndicat International
 des Personnages d'Histoires Rigolotes)
 27, boulevard Falaise 13016 Marseille.



--	--	--	--